

**Y a-t-il un plan canicule dans le canton du Jura ?**

Rémy Meury (CS-POP)

Cette année, une fois encore, la canicule a sévi en Suisse. Lors de la séance du Parlement du 18 juin 2025, Baptiste Laville a manifesté son inquiétude quant à cette réalité et a souhaité connaître les mesures prévues par le Gouvernement. Le ministre dans sa réponse, tout en assurant que l'État se souciait grandement de la question, a indiqué que « La coordination entre les services de l'État et les partenaires est assurée dans le cadre de notre plan canicule cantonal. La protection de la santé des plus fragiles est notre priorité absolue ». Une réponse qui ne pouvait que satisfaire l'auteur de la question orale.

Or, début juillet, c'est avec un certain étonnement que nous avons appris que contrairement à tous les autres cantons romands, le Jura avait décidé de ne pas se doter d'un plan canicule, se limitant à quelques recommandations sur son site internet. Une manière de minimiser les risques sanitaires en lien avec ces vagues de chaleur, pour une part importante de la population, n'est pas acceptable à nos yeux.

Plusieurs personnes d'un certain âge, ou d'un âge certain, ont manifesté un grand étonnement en constatant que rien n'existait dans le Jura. Il faut juste rappeler que MétéoSuisse, en 2021, a défini la nécessité d'une alerte canicule en raison d'un degré de danger de niveau 4 (le plus élevé), dès que la température moyenne a dépassé 27 degrés durant trois jours consécutifs. Le niveau de danger après trois jours est à 3 déjà lorsque la moyenne est de 25 degrés.

Les deux circonstances ont été atteintes en Suisse, et dans le Jura, cette année. En juin déjà. On le sait, les personnes de plus de 65 ans sont particulièrement mises en danger par une phase de canicule. Les enfants le sont également. Mais des risques existent pour la santé de l'ensemble de la population.

Pour reprendre les deux catégories d'âge principales ci-dessus, des collaborations doivent véritablement être mises en place avec les EMS, et avec les écoles, afin que les mesures adéquates soient mises en œuvre pour préserver la santé des personnes qui se trouvent dans ces lieux. Pour l'ensemble de la population, la possibilité d'obtenir rapidement des informations sur les gestes à assurer doit également être garantie.

Le médecin cantonal, qui ne doit pas être étranger à la réponse donnée le 18 juin à la question orale citée précédemment, a déclaré dans les colonnes du Quotidien jurassien, quelques jours plus tard, qu'il n'était pas exclu qu'une réflexion soit menée ces prochaines années sur l'élaboration d'un plan canicule, « puisque les pics de chaleur se font de plus en plus fréquents au fil des années ». En résumé, cela signifie qu'on connaît le problème, mais qu'on a le temps pour le régler.

**Ces éléments contradictoires nous amènent donc à poser les questions suivantes au Gouvernement :**

1. **En premier lieu, existe-t-il oui ou non un plan canicule jurassien ?**
2. **En cas de réponse positive à la question 1, entend-il faire la publicité quant à l'existence de ce document, ne serait-ce qu'en le rendant accessible sur le site de la RCJU ?**
3. **En cas de réponse négative à la question 1, entend-il faire en sorte qu'un plan canicule jurassien soit réalisé et mis en vigueur pour l'été prochain ?**

Rémy Meury (CS-POP)

### **Co-signataires**

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Anita Kradolfer (Verts)
- Liza Crétin-Schumacher (CS-POP)
- Céline Blaser (Verts)

Intervention déposée officiellement le 29 août 2025